

## 1<sup>ère</sup> Compagnie de tir à l'arc d'Annemasse

Réunion du 6 novembre 2017

Présents : Jack AURAIX, Anthony CORNIER, Bérangère ROGAZY, Adrien GARCIA, François CERVO, Marie Laure BENCINA, Karen VIAL, Richard CORDEAU, Marc DEMARS.

Ont été sélectionnés pour le Collectif d'entraînement régional Anthony, Bérangère, Adrien, William.

Commentaires sur la dernière AG :

- Hana ayant démissionné, Adrien a été élu pour compléter le bureau.
- Le président Jack constate que l'Agglo nous laisse tomber nous renvoyant à Vetraz ou Annemasse.
- Pour l'organisation d'une D2 on attend la décision du CODIR qui devait se réunir ce WE.
- Rappel des dates des cérémonies de récompenses à savoir le mercredi 24 janvier pour les jeunes et le vendredi 26 janvier pour les adultes.

Le point sur le recrutement pour les D1 et D2 :

D'après Richard et Bérangère c'est difficile car la concurrence est rude..

Concours des 2 et 3 décembre :

Samedi rendez vous à 8h30 à la MDS pour les gros bras et à 9h à la salle.

Buvette : responsable Karen assistée de Marie Laure

Résultats : Anthony et Adrien

Greffes : Marc, prévoir distribution de stylo voire de carnets.

Karen va faire passer un message pour inciter bénévoles et apport de pâtisseries.

Ghislain Noël s'est proposé pour encadrer le mardi soir les enfants.

Etant imprimeur il pourrait nous fournir des carnets pour noter des résultats avec positionnement des impacts de flèches. Il nous offre 250 carnets format A6 dont la moitié pour le concours du 3/12. (dans la mesure du possible).

Recherche de bénévoles pour passer le diplôme d'entraîneurs :

Devant le peu de candidatures pour entraîneurs 2 la FFTA envisage de changer les règles.

A partir de 2019 il n'y aurait plus d'aides entraîneurs ni d'entraîneurs 1 et 2.

Il ne resterait plus que entraîneurs et CQP.

Jeune volontaire en Service Civique :

Jack nous présente le programme qu'il va adresser à la FFTA.

Compte tenu de l'imprécision de la fonction et de la durée limitée à 8 mois non renouvelable certains sont assez dubitatifs sur l'utilité de ce service qui ne serait intéressant que s'il s'agissait d'un archer de la Compagnie qui, ainsi formé, pourrait devenir un responsable au sein de la Compagnie.

Journée porte ouverte :

Après discussion le comité décide d'organiser cette journée en février ou mars au moment de la mise en route des licences découvertes.

Passages de flèches :

Prévus les samedis 25 novembre, 26 janvier, 10 mars et soit le 31 mars ou le 7 avril.

Aménagement d'un petit parcours de tir en campagne :

Raymond est prêt à défricher le terrain pour installer quelques cibles.

Réfection de la ciblerie du terrain surtout des 30 mètres :

C'est envisagé en mars avec un appel aux bénévoles pour nettoyer le terrain, repeindre, rempailler au cours d'une journée barbecue.

Jack propose un repas de fin d'année civile au restaurant Le Piano tenu par Guillaume BOITEUX ou après les cérémonies des récompenses avec l'OMS.

Le comité décide de privilégier un repas entre nous chez Guillaume.

Le repas aura lieu au Piano le vendredi 17 novembre. (20€ par personne). Les entraîneurs seront invités.

Jack présente la brochure Citoyen du Sport.

Karen est prête à reprendre le volet féminin et Jack Jeunes en club.

Le volet sport et santé ne paraît pas évident pour une spécialité comme le tir à l'arc (Marc).

Karen nous fait part qu'il y a eu 40 participants aux Zombie Shoot.

Anthony demande s'il peut renouveler notre abonnement au serveur du site pour 16.50€.

Le comité donne son accord.

Bérangère et Adrien nous présentent leur projet de documents de partenariat :

Après lecture de ces documents et quelques retouches, ces documents sont acceptés et devraient être finalisés rapidement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h.

Le secrétaire Marc

Les coprésidents Jack et Richard

